



Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 14-10-2026

ID : 059-215900242-20260401-2026\_01\_04\_2-DE

SLO

-VILLE D'AUBERCHICOURT  
-ARRONDISSEMENT DE DOUAI  
-DÉPARTEMENT DU NORD

## Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal du 1 avril 2026

### Délibération N°2026 / 01-04/ 2

L'an deux mille vingt-six, le 1<sup>er</sup> du mois d'avril, le conseil municipal de la commune d'Auberchicourt s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances conformément à la convocation adressée par Monsieur Olivier Baelus, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation : le 25 mars 2026

Etaient présents : Mesdames Rios, Boleux, Offroy, Boez, Lempereur, Stingre, Mroczkowski, Mary, Pollet, Fiévet, Richard, Lukowiak  
Messieurs Baelus, Fleury, Sieradzki, Cergnul, Debaisieux, Lemichel, Vanderstraeten, Delcourt, Mahieu, Delville, Cambay, Dessaint, Surelle, Delcroix, Ottaviani,

### Indemnités des conseillers municipaux délégués

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24,

Vu la population municipale de la commune fixée à 4.661 habitants,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer les indemnités de fonction dans la limite des taux maximums prévus par la loi,

Il est soumis au conseil municipal pour les indemnités :

#### Article 1 – Indemnités des conseillers municipaux délégués

Les conseillers municipaux délégués percevront une indemnité de fonction fixée à 7,77% de l'indice brut terminal, dans le respect de l'enveloppe globale (II article L2123-24).

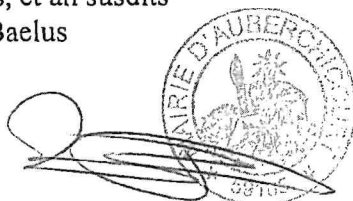
Cette enveloppe globale correspond au montant total des indemnités maximale du maire et des adjoints.

**Le conseil municipal, après avoir délibéré, et par 3 voix contre, 3 abstentions et 21 voix pour, décide de voter les indemnités des conseillers municipaux délégués telles que détaillées ci-dessus.**

Pour copie certifiée conforme

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

Monsieur le Maire, Olivier Baelus



Secrétaire de séance





Envoyé en préfecture le 10/04/2026  
Reçu en préfecture le 10/04/2026  
Publié le 14/04/2026  
ID : 059-215900242-20260401-2026\_01\_04\_2-DE

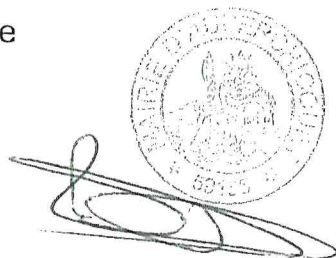
**TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION  
DES ELUS DE LA COMMUNE D'AUBERCHICOURT  
ANNEXE A LA DELIBERATION DU 1 AVRIL 2026**

-VILLE D'AUBERCHICOURT   **POUR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES**  
-ARRONDISSEMENT DE DOUAI  
-DÉPARTEMENT DU NORD

FONCTION Nom et Prénom	TAUX
1 ER conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique
2EME conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique
3EME conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique
4EME conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique
5EME conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique
6EME conseiller municipal délégué	7,77% de l'indice brut terminal de la fonction publique

Monsieur le Maire

Olivier Baelus



Secrétaire de séance

